



# 92<sup>E</sup> CONGRÈS



ÉCOLE DE  
TECHNOLOGIE  
SUPÉRIEURE  
Université du Québec



La recherche au cœur des solutions technologiques et sociales

5 — 9 mai 2025

## Appel à communications

### **308 - Limites et enjeux actuels du consentement sexuel**

dans le cadre du 92<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS

6 mai 2025, en présentiel au campus de l'École de technologie supérieure (Montréal) et en ligne

\*\*\*\*\*

L'objectif de ce colloque pluridisciplinaire est de nous interroger sur les enjeux et limites du consentement sexuel.

Depuis plusieurs décennies, le consentement sexuel s'est imposé comme une norme primordiale dans nos sociétés. Il a pour effet juridique de légitimer des interactions sexuelles qui, en son absence, seraient des agressions. Son primat se justifie généralement pour trois raisons. Il garantit le respect de l'autonomie des personnes impliquées dans une interaction sexuelle : c'est à chaque partenaire que revient l'autorité de l'accepter ou non, suivant les désirs et les raisons qu'il a. De plus, c'est une norme neutre : peu importe ce que les autres peuvent penser moralement de certaines pratiques, ces dernières sont permises du simple fait que tous les partenaires y consentent. Enfin, le consentement sexuel est une norme qui protège notre liberté : au contraire de la promesse et du contrat qui nous obligent pour le futur, le consentement, parce qu'il peut être retiré à tout moment, nous laisse libres de changer d'idée.

Le consentement sexuel semble ainsi être une norme juridique tout à fait adéquate. Pourtant, il pose son lot de défis. Mal interprété, peu informé, difficile à retirer, souvent complaisant, non enthousiaste, voire contraint. Il n'est pas toujours garant de nos épanouissements sexuels ni d'une égalité sexuelle entre les partenaires. Nombreuses sont les critiques qui lui ont donc été adressées en différentes disciplines. Au point où il nous est permis aujourd'hui de nous interroger sur ses limites et ses enjeux.

Les personnes intéressées sont invitées à proposer des **communications orales** portant sur diverses questions en lien avec le thème de ce colloque, dont (et sans s'y limiter) les suivantes :

- À quelles conditions le consentement sexuel est-il une norme adéquate pour nos interactions sexuelles ?
- Faut-il transformer la norme du consentement sexuel, voire le remplacer par d'autres normes ?
- Que doit-il être pour être garant de nos épanouissements sexuels ?
- Certaines personnes sont-elles davantage sujettes que d'autres à faire l'expérience des enjeux et limites du consentement sexuel ?
- Quelles sont les résistances et les pratiques qui répondent aux enjeux et limites du consentement sexuel ?

Les propositions de communication provenant de **toutes les disciplines pertinentes**, dont les études féministes et des genres, la psychologie, le droit, l'éthique, la philosophie, le travail social, etc., sont les bienvenues.

### **Comment soumettre une proposition ?**

Les propositions doivent inclure :

- un titre (maximum 180 caractères) ;
- un résumé (maximum 1500 caractères, espaces compris) ;
- prénom, nom et affiliation institutionnelle ;
- préciser si la participation sera en présentiel ou en ligne.

Elles doivent être envoyées par courriel aux coresponsables Marie-Hélène Desmeules ([marie-helene.desmeules@usherbrooke.ca](mailto:marie-helene.desmeules@usherbrooke.ca)) et Vanessa Agenor ([ruth.vanessa.agenor@usherbrooke.ca](mailto:ruth.vanessa.agenor@usherbrooke.ca)).

**Date limite pour soumettre une proposition :** 10 février 2025.